



**Remise des diplômes du Bachelor of Arts en Travail social - HETS-FR
27 janvier 2016 – Haute école de travail social Fribourg**

**Discours de la remise du prix de Trait d'Union, association pour la promotion
de l'action sociale dans le canton de Fribourg**

Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les professeurs,

Et vous, chères étudiantes et chers étudiants, héroïnes et héros du jour, prêts à vous lancer dans la carrière professionnelle, pour beaucoup, déjà bien lancés d'ailleurs,

C'est avec un immense plaisir que nous avons l'honneur de remettre pour la quatrième fois le prix de Trait d'Union. Pour mémoire, Trait d'union est une association qui vise à promouvoir l'interconnaissance des professionnel-le-s du social, par des visites d'institutions, des débats et des présentations. Ces actions sont toujours suivies de moments conviviaux ayant pour but que les professionnel-le-s du social se soudent entre eux et qu'ils échangent. Vous trouverez tous les renseignements sur notre association sur le site www.trait-dunion.ch.

Les critères pour le prix sont doubles :

- Premièrement, un travail de bachelor où les auteurs se positionnent par rapport au soutien des populations étudiées, défendant les approches non stigmatisantes comme l'autodétermination, l'égalité ou l'intégration. Ces aspects sont présents dans la plupart des travaux que nous avons lus.
- Deuxièmement, un travail promouvant une action sociale concertée entre les professionnel-le-s des différents champs. Nous avons constaté qu'il est plus difficile de trouver un travail mettant en évidence ce deuxième critère qui semble être un peu mis de côté par les étudiantes et les étudiants.

En tant que professionnelles sur le terrain et membres de l'association Trait d'union, il nous semble important de rappeler aux étudiantes et étudiants mais aussi aux directrices et directeurs de bachelor, et à vous, Mesdames et Messieurs l'importance du réseau dans l'accompagnement des usagers et usagères.

Le travail en réseau est une force et une nécessité. Que ferions-nous, en effet, sans un réseau de professionnel-le-s autour de nous ? Cela devient d'autant plus essentiel que les situations deviennent de plus en plus complexes et que les moyens financiers diminuent rendant ainsi les synergies nécessaires et incontournables.

Par conséquent, le comité de lecture de Trait d'union a d'ailleurs décidé que ce critère sera encore plus prépondérant pour attribuer le prix dans les années à venir.

Pour cette promotion, nous avons choisi le travail d'une candidate favorisant une approche non stigmatisante tout en relevant la collaboration entre professionnel-le-s. Elle met également en lumière l'apport inestimable du réseau primaire qui est souvent primordial pour des personnes en situation de handicap.

Il s'agit de

Madame Christine Matalon

avec son travail

« Et alors, ça change quelque chose ? » Liens entre la contribution d'assistance et les relations interpersonnelles. Regards des bénéficiaires de cette prestation.

Ce travail explique l'influence de la contribution d'assistance sur les relations interpersonnelles du point de vue des bénéficiaires.

La contribution d'assistance versée par l'Al permet en effet aux personnes au bénéfice d'allocations pour impotent d'engager du personnel pour leur fournir l'assistance individuelle dont elles ont besoin.

Cette recherche soulève la question d'autonomie des personnes en situation de handicap physique en allant même au-delà puisque ces dernières sont à la fois bénéficiaires et employeurs !

Elle donne aussi des pistes afin que les personnes concernées puissent décider de faire une demande de contribution d'assistance ou non.

Le Comité de lecture a choisi de primer ce travail car il a réussi à mettre en lumière les enjeux d'une prestation innovante en donnant leur place à tous protagonistes, mais en premier lieu aux bénéficiaires.

Il s'agit en outre d'un travail de recherche qui peut s'avérer utile tant pour les personnes concernées que pour les professionnel-le-s.

Nous terminons en vous souhaitant à vous, nouveaux et nouvelles professionnelles, beaucoup de plaisir dans vos carrières, de fructueuses collaborations avec d'autres professionnel-le-s dans le respect du travail de chacun.

En effet, même si le côté administratif de notre travail prend de plus en plus de place, nous ne devons jamais oublier les dimensions humaines et relationnelles essentielles à la réalisation de notre belle profession !

Et c'est en félicitant une fois encore Madame Matalon, que nous vous souhaitons une belle fête et une bonne soirée.

Diana Aebischer, Agnès Baumann, 25 janvier 2016